



AQUAVESC

# RAPPORT d'activité

2020



Le Code général des collectivités territoriales prévoit l'élaboration de 2 rapports :

- > un rapport annuel qui rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée et communique les résultats des indicateurs réglementaires (article L.2224-5);
- > un rapport d'activité qui retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent et s'accompagne du compte administratif (article L. 5211-39).

AQUAVESC répond à ces obligations en produisant, pour l'exercice 2020, un rapport unique qui présente l'ensemble des informations exigées par les textes.

## EDITO



### Erik LINQUIER

#### PRÉSIDENT D'AQUAVESC

***L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire majeure qui a eu des impacts significatifs dans de nombreux domaines d'activité mais qui aura permis de rappeler que le service public d'eau potable est un service essentiel, dont la continuité a pu être assurée tout le long de la crise.***

***Cette année se caractérise également par la mise en place de la nouvelle mandature qui a pris le relais sur tous les sujets que traite AQUAVESC.***

#### Résilience et adaptation

En 2019, j'indiquais dans ces mêmes lignes que « *La force d'un service public comme le nôtre repose sur la résilience de nos infrastructures d'eau potable, et la bonne préparation de équipes face aux diverses situations de crise* ». La pandémie que nous traversons a montré que le service public d'eau potable était indispensable dans la lutte contre le virus. Ainsi, le lavage des mains, qui constitue l'un des principaux gestes barrières à adopter, ou encore l'approvisionnement en eau potable permettant d'assurer le bon fonctionnement des centres hospitaliers ont démontré qu'il était nécessaire de disposer, à tout moment, d'un système d'alimentation en eau potable pleinement opérationnel, et sans aucun risque pour la population.

Comme toutes les activités et tous les services, le service public de l'eau a été impacté par des effectifs réduits chez les fournisseurs et sous-traitants mais également dans les équipes des délégataires. Pour permettre d'assurer l'indispensable continuité de service, très tôt, des Plans de Continuité d'Activité (PCA) ont été mis en place par nos délégataires. Ces PCA ont permis d'adapter le service en limitant les interactions avec les usagers (arrêt du déploiement de la télérelève par exemple).

Le dispositif de traitement a lui aussi été d'adapté pour privilégier les étapes essentielles du traitement multi-barrières en mettant temporairement à l'arrêt l'unité de décarbonatation. Les confinements ont été à l'origine de modifications de consommation ce qui nous a contraints à modifier le taux de chlore en sortie d'usine. L'adaptation temporaire du niveau de service a donc permis d'assurer la continuité du service public et c'est en cela que nos infrastructures d'alimentation en eau potable ont montré leur résilience.

#### Une nouvelle mandature

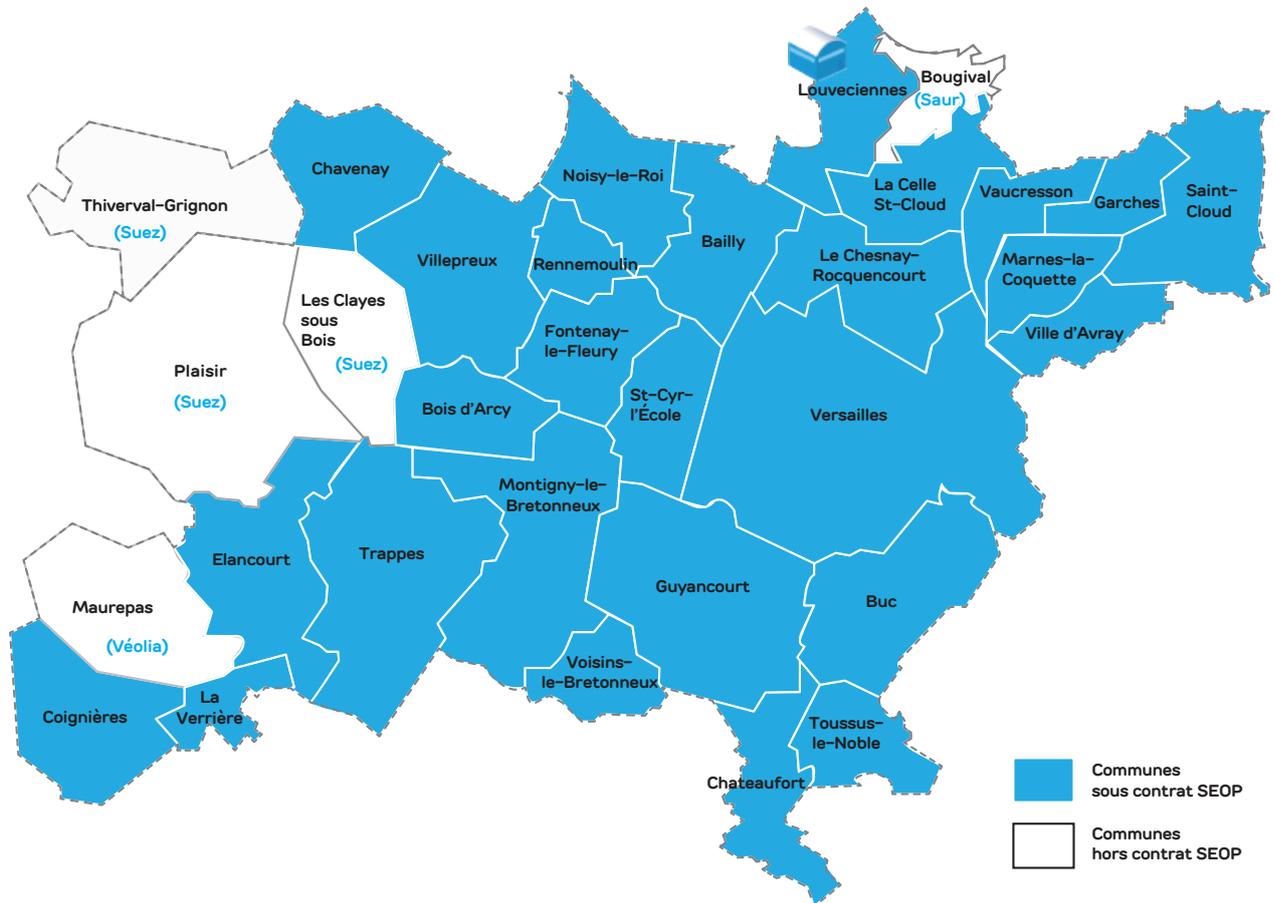
Cette année se caractérise également par la mise en place d'une nouvelle mandature, avec un bureau réduit à 6 Vice-Présidents, qui a pris connaissance des différents dossiers dans un contexte particulier de crise sanitaire alors même que les enjeux d'AQUAVESC sont importants, mais qui a su relever avec compétence cette difficile mission.

#### Des grands projets à mener

Les années à venir seront des années à forts enjeux pour AQUAVESC avec des sujets d'investissement majeurs qu'il faudra décider : liaison Nord/Sud, projet de remise en service du champ captant de Cressay... La poursuite et l'achèvement des projets engagés constituera également un axe de travail important. Parmi ces projets, on citera le lagunage et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'usine de Louveciennes et la mise en valeur de notre patrimoine,

***Je tiens à remercier tous les acteurs, élus, services, délégataires, entreprises, ayant participé à l'aboutissement et à la réussite des différents projets menés au cours de cette année et qui nous aideront à réaliser les prochains.***

## TERRITOIRE ET MISSIONS D'AQUAVESC



AQUAVESC a en charge la production et la distribution de l'eau potable pour 520 000 habitants.

Ses objectifs sont :

- > Assurer l'approvisionnement en eau potable aussi bien en qualité qu'en quantité,
- > Garantir la sécurité et la permanence de la distribution.

En 2020, AQUAVESC regroupe **32 communes** situées dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

**EPT Grand Paris Seine Ouest :** Marnes-la-Coquette et Ville d'Avray.

**EPT Paris Ouest la Défense :** Garches, Saint-Cloud et Vaucresson.

**CA Saint Quentin en Yvelines :** Guyancourt, La Verrière, Villepreux, Les Clayes-sous-Bois, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Trappes, Elancourt, Coignières, Maurepas et Plaisir.

**CA Versailles Grand Parc :** Bailly, Bois d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble et Versailles.

**CA Saint Germain Boucles de Seine :** Louveciennes.

**Communes :** Chavenay et Thiverval-Grignon.

## PATRIMOINE ET MODE DE GESTION

Le patrimoine AQUAVESC se compose d' :

### *Un dispositif de production :*

---

- > **11** forages constituant le champ captant de Croissy-sur-Seine prélevant dans la nappe de la craie réalimentée à partir d'eau de Seine,
- > Un champ captant partagé avec le SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) situé à Villiers-Saint-Frédéric constitué de **6** forages sollicitant les Calcaires du Lutétien dans la vallée de la Mauldre,
- > **23 626 022 m<sup>3</sup>/an** prélevés dans la nappe de la craie à Croissy-sur-Seine,
- > L'usine élévatoire située à Bougival et **15,5 km** de canalisations d'adduction,
- > Les bassins d'eau brute d'une capacité utile globale de **375 000 m<sup>3</sup>**,
- > L'usine de traitement située à Louveciennes permettant de produire plus de **100 000 m<sup>3</sup>/j** d'eau traitée décarbonatée.

### *Un réseau de distribution :*

---

- > Des canalisations d'une longueur d'environ **1 510 km**,
- > **36** réservoirs d'eau potable représentant une capacité de stockage de **89 571 m<sup>3</sup>** environ,
- > **13** stations de pompage intermédiaires, **67** intercommunications avec les distributeurs voisins.

Pour assurer la gestion de ce service, AQUAVESC a conclu 3 contrats de Délégation de Service Public (DSP) et 1 contrat de Prestations de Services (PS) :

- > DSP SEOP (Société des Eaux de l'Ouest Parisien) du 01/01/2015 au 31/12/2026,
- > DSP SAUR du 06/01/2009 au 05/01/2021 pour Bougival,
- > DSP SUEZ du 01/08/2014 au 30/06/2024 pour Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Thiverval-Grignon,
- > PS VEOLIA du 01/01/2020 au 31/12/2020 pour Maurepas.

AQUAVESC assure le contrôle des activités des délégataires et du prestataire et veille à la mise en œuvre des dispositions contractuelles. Dans le cadre de ce mandat de contrôle, des réunions régulières ont été mises en place avec les différents délégataires et prestataire.

## LES MOYENS HUMAINS

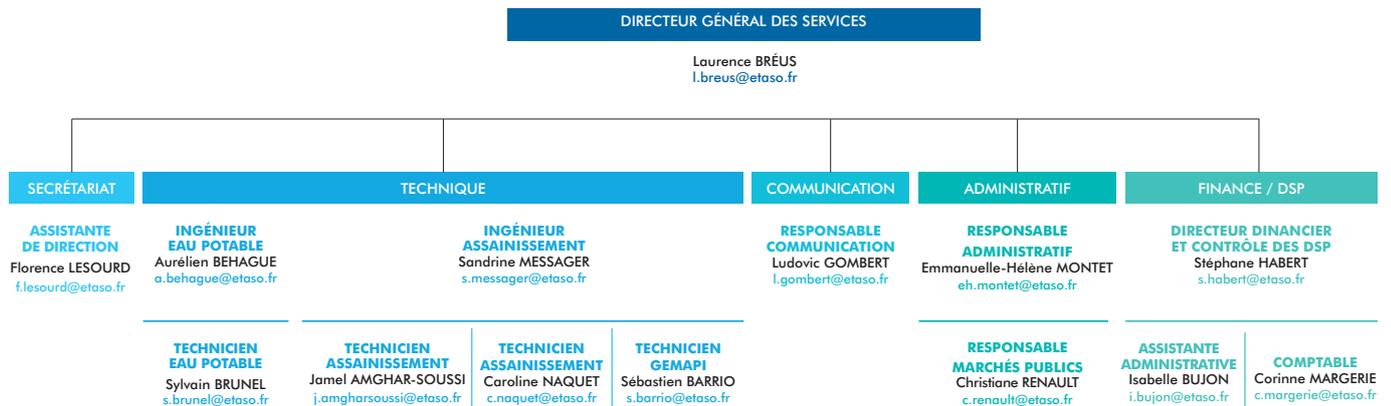
Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe mutualisée :

### Pôle Technique :

Aurélien BEHAGUE, Ingénieur eau potable  
 Sylvain BRUNEL, Technicien eau potable  
 Sandrine MESSAGER, Ingénieur assainissement  
 Jamel AMGHAR-SOUSSI, Technicien assainissement  
 Caroline NAQUET, Technicien assainissement  
 Sébastien BARRIO, Technicien de rivière

### Pôle Administratif :

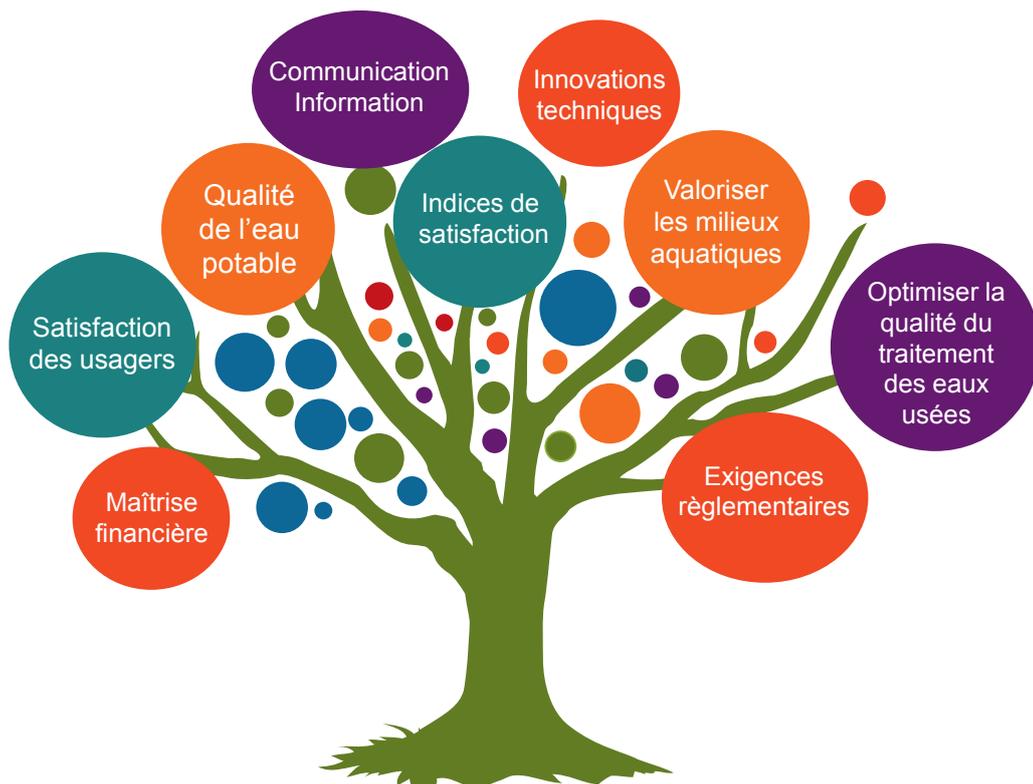
Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable administratif  
 Stéphane HABERT, Directeur financier et des DSP  
 Ludovic GOMBERT, Responsable communication  
 Christiane RENAULT, Responsable des marchés publics  
 Corinne MARGERIE, Comptable  
 Florence LESOURD, Assistante de direction  
 Isabelle BUJON, Assistante administrative



# SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET MANAGÉRIAL



## Arbre des exigences du cycle de l'eau

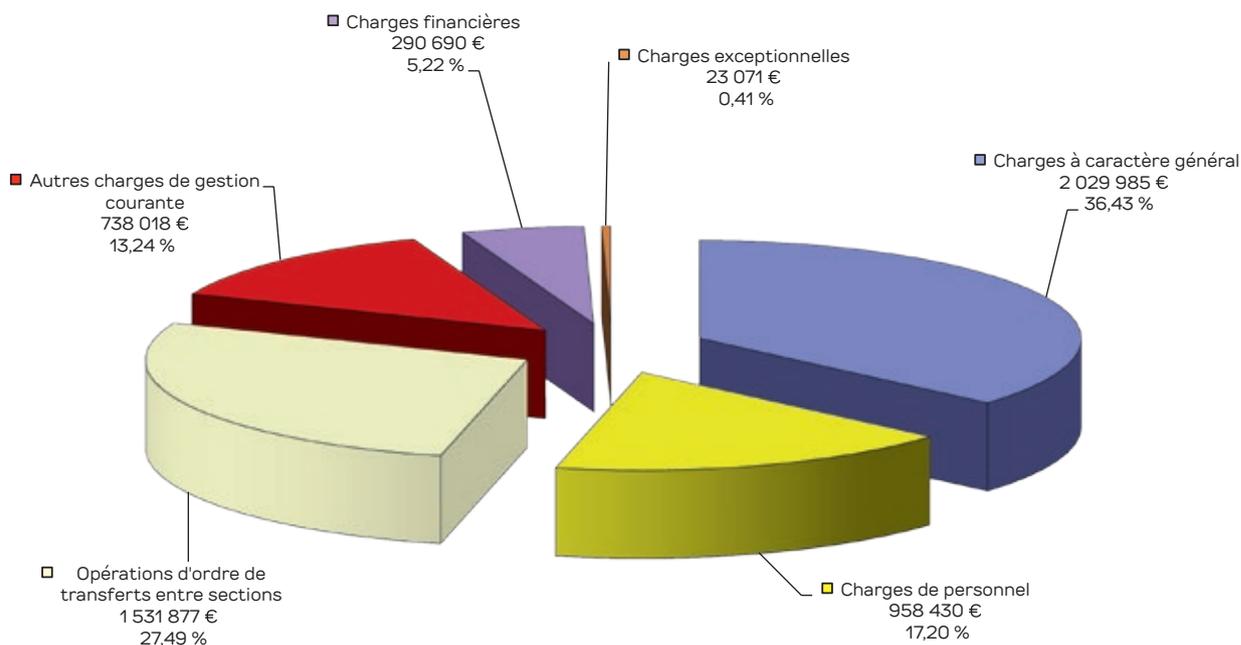


## LES MOYENS FINANCIERS

La balance générale du compte de résultat 2020 fait ressortir un excédent d'exploitation de **18 501 105,65 €** et un déficit d'investissement de **-5 766 855,54 €** (dont -2 333 634,94 € de restes à réaliser) d'où un excédent global de **12 734 250,11€**.

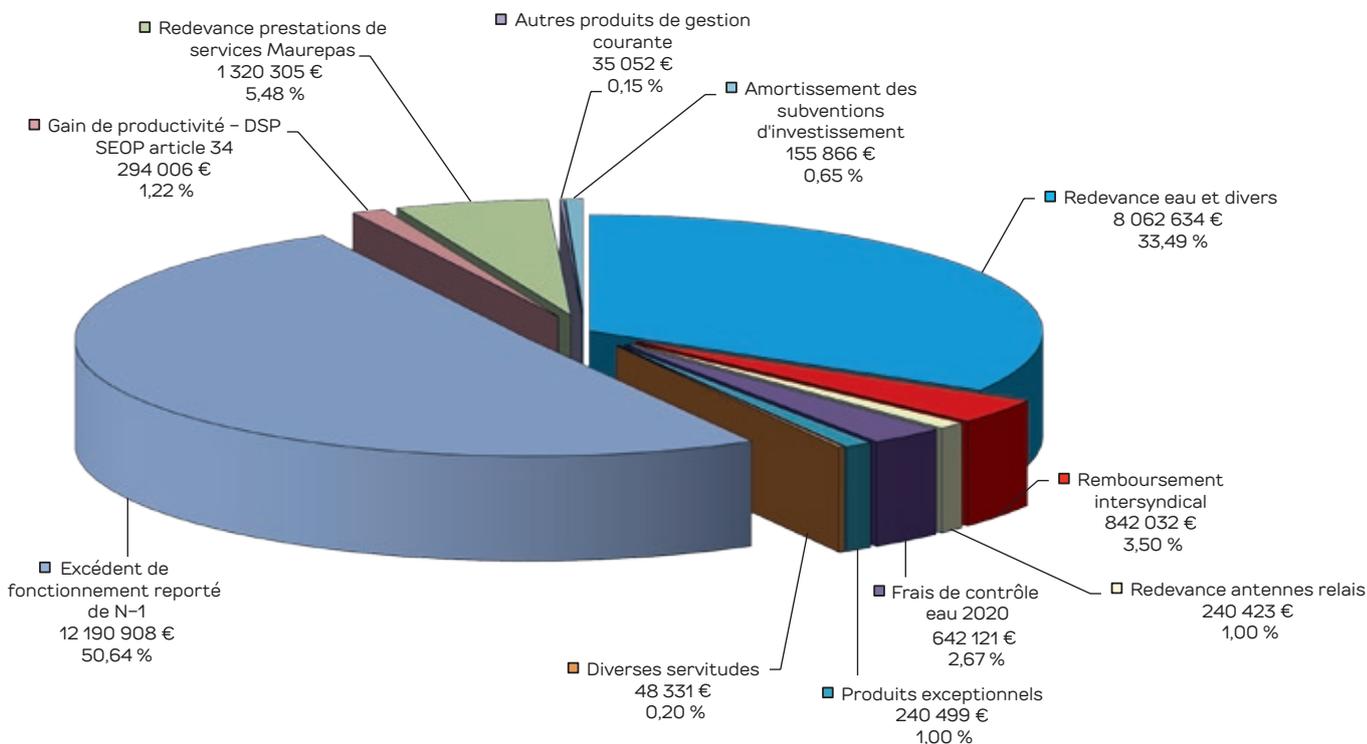
### Compte Administratif du AQUAVESC 2020 dépenses de fonctionnement

**Dépenses**  
**5 572 071 €**



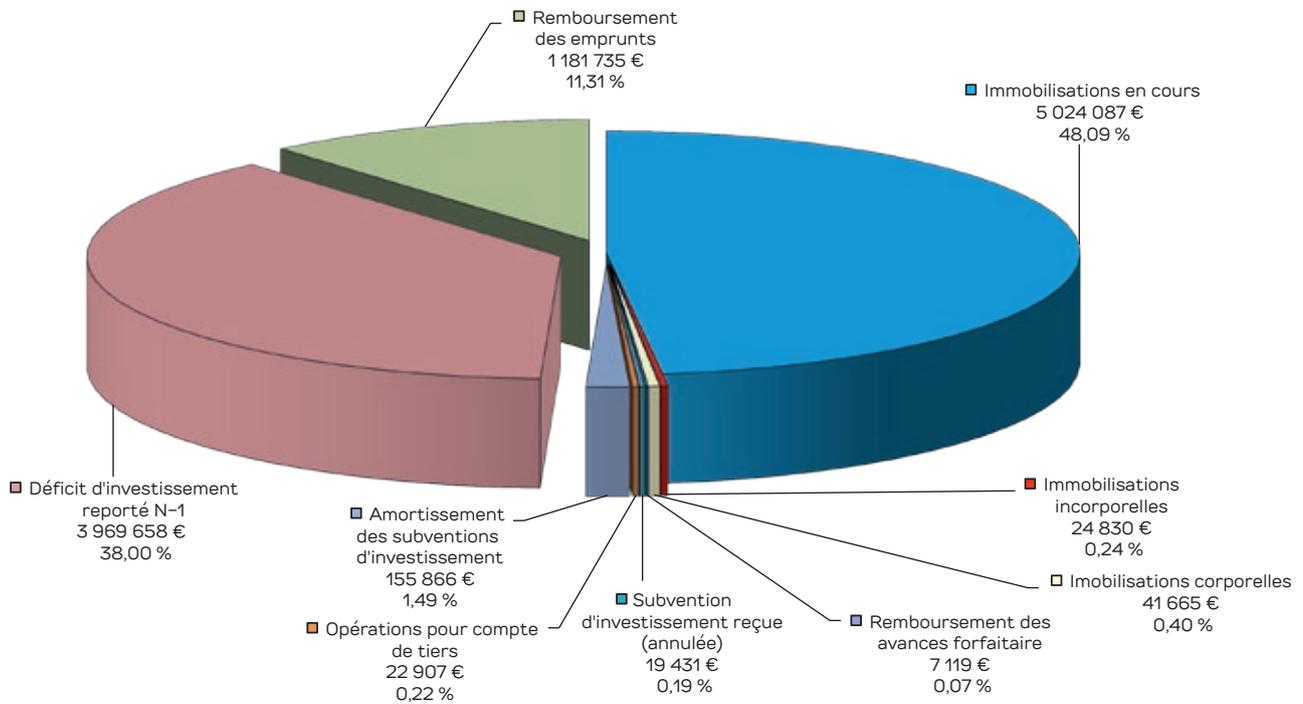
### Compte Administratif du AQUAVESC 2020 recettes de fonctionnement

**Recettes**  
**24 073 177 €**



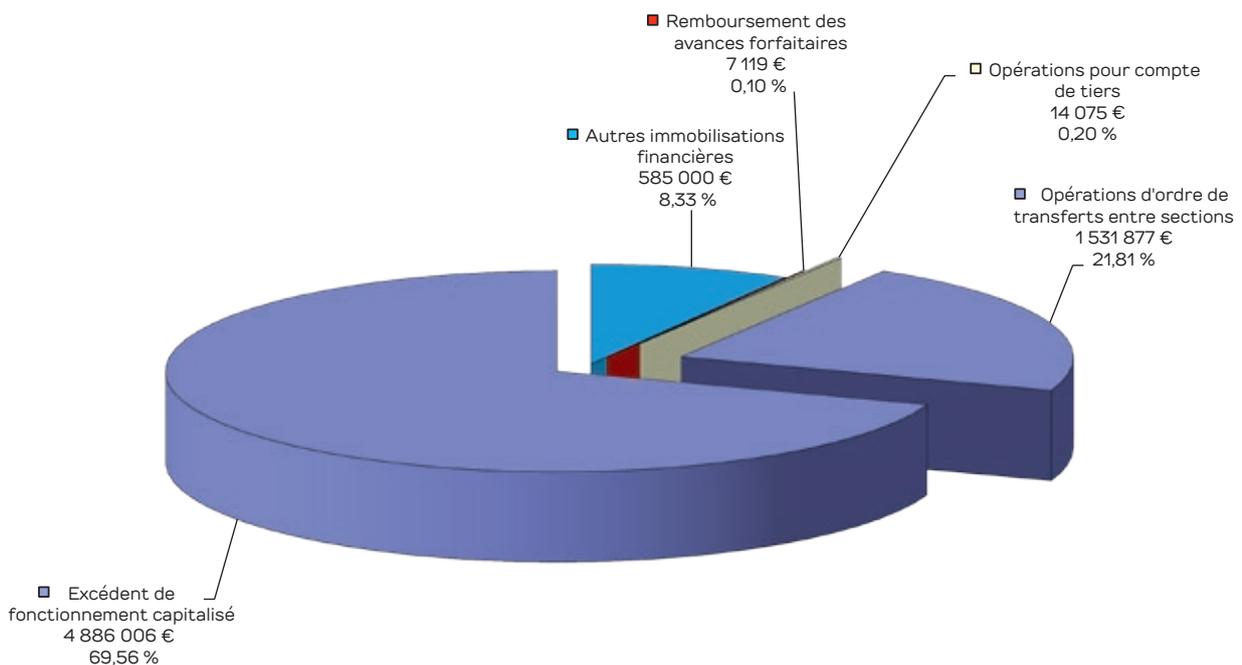
### Compte Administratif du AQUAVESC 2020 dépenses d'investissement

**Dépenses**  
**10 447 297 €**



### Compte Administratif du AQUAVESC 2020 recettes d'investissement

**Recettes**  
**7 014 077 €**



## DIAGRAMME DES INTERACTIONS

*Assurer un service performant dans l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques*

**Faire rayonner  
les actions et les  
innovations portées  
par la structure**

**Répondre aux diverses  
exigences du cycle de l'eau  
pour la mise en oeuvre de  
stratégies opérationnelles**



**Renvoyer une image  
professionnelle aux  
différents publics**

**Garantir la performance  
technique des installations  
d'eau potable et  
d'assainissement tout  
en valorisant les milieux  
aquatiques**

# LA GOUVERNANCE

au 22 septembre 2020

## MEMBRES DU COMITÉ

CASQY **ADELAIDE Roger**  
**BASTONI Catherine**  
**BEAULIEU Françoise**  
**DEBUCQUOIS Myriam**  
**LERSTEAU Henri-Pierre**  
**MEYER Bernard**  
**ROUSSEL Eva**  
**PELEGRIN Frédéric**  
**AFONSO Olivier**  
**MOUSSA Fouzi**  
**AUBAUD Virginie**  
**GAZEYEFF Igor**  
 BOUSSARD Bruno  
 NICOL Christian  
 STUCKI Sophie  
 MEY Darivath  
 GENOU Patrick  
 GARESTIER Grégory  
 BLANCQUART Laurent  
 RAMAGE Sébastien  
 MONTARDIER Marc  
 RENAUT Christine  
 GIRARDON Gérard  
 CHATAGNIER Bertrand

CA VGP **PETITMENGIN Denis**  
**ROBIEUX Christian**  
**WATTELLE Luc**  
**MILLION-ROUSSEAU Bernard**  
**NIVET Emilien**  
**SANSON Alain**  
**AUBOUIN Michel**  
**DELEPIERRE Richard**  
**MOLINSKI Christophe**  
**DANTAS Isidro**  
**COSTERMANS Muriel**  
**LINQUIER Erik**  
**SCHMIT Martine**  
 CHALTIEL Pierre-Yves  
 BUGHIN Jean-Pierre  
 MEZURE Vincent  
 HILAIRE Jean-Christophe  
 LAVIALLE Yohann  
 GROGNET Philippe  
 LEJEUNE Richard  
 JORIO Claude  
 TIMSIT Marc  
 BRAU Sonia  
 CHAPLAIN Cédric  
 DARCHIS François  
 GUITTON Xavier

EPT GPSO **BOUVET Valentine**  
**CHEVALIER Pierre**  
 GAUCHERY Laurence  
 BREUX Laurence

EPT POLD **BERDOATI Eric**  
**BODIN Béatrice**  
**BERTHET Olivier**  
**BLOCH Catherine**  
 MARI Thierry  
 PINAULDT Brigitte  
 DU SARTEL Capucine  
 VERGNORY Gilles

Chavenay **GOMPERTZ Stéphane**  
 SCHEFFER Danièle

Thiverval-Grignon **LANEN Catherine**  
 GARCIA Marie

CA SBGS **MESPELAERE Isabelle**  
 CONTET Martine



## MEMBRES DU BUREAU

Président :	<b>Erik LINQUIER</b>	
1 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Eric BERDOATI</b>	Finances
2 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Eva ROUSSEL</b>	Communication et suivi DSP
3 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Richard DELEPIERRE</b>	Travaux
4 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Pierre CHEVALIER</b>	Administration générale/coordination assainissement
5 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Catherine BASTONI</b>	Marchés publics
6 <sup>e</sup> Vice-Président :	<b>Luc WATTELLE</b>	Patrimoine et valorisation du foncier



## COMMISSION CONSULTATIVE POUR LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE (CCSPL)

**Erik LINQUIER** *Président*  
**Alain SANSON** *Représentant*

Martine SCHMIT  
Catherine BASTONI  
Catherine LANEN  
Olivier BERTHET  
Eva ROUSSEL  
Pierre CHEVALIER  
Stéphane GOMPERTZ

### Associations

Versailles Environnement et Initiative  
Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs  
Maurepas pour Tous  
UFC Que Choisir de la Région de Versailles  
Yvelines Environnement  
Versailles Graine Active



## COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO) ET COMMISSION DSP DE L'EAU POTABLE (CDSP)

**Erik LINQUIER** *Président*  
**Catherine BASTONI** *Président délégué*

### Titulaires :

**Martine SCHMIT**  
**Alain SANSON**  
**Pierre CHEVALIER**  
**Henri-Pierre LERSTEAU**  
**Luc WATTELLE**

### Suppléants :

Bernard MILLION-ROUSSEAU  
Catherine BLOCH  
Valentine BOUVET  
Roger ADELAIDE  
Éric BERDOATI



## COMMISSION DE GOUVERNANCE ET DE CONTRÔLE FINANCIER

**Erik LINQUIER** *Président*

Eric BERDOATI  
Catherine BASTONI  
Richard DELEPIERRE  
Eva ROUSSEL  
Pierre CHEVALIER  
Commissaire aux comptes



## COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elle se réunissent sur les thématiques liées aux domaines de compétence sous la présidence de :

**TRAVAUX ET FINANCES** Erik LINQUIER  
**FONDS PATRIMONIAL** Erik LINQUIER

# LES OPÉRATIONS ENGAGÉES PAR AQUAVESC

AQUAVESC réalise en maîtrise d'ouvrage directe les travaux de grande ampleur nécessaires à la fiabilisation et à l'amélioration du service public dont il a la charge. L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire d'une ampleur inédite qui nous a contraints à interrompre les chantiers puis à les reprendre de manière progressive.

## LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS MENÉES EN 2020

### **Opérations relatives aux ouvrages de production :**

---

- > Mise hors crue des forages du champ captant de Croissy-sur-Seine et installation de groupes électrogènes
- > Investigations hydrogéologiques au droit du champ captant de Croissy-sur-Seine
- > Sécurisation de l'alimentation électrique des installations de production
- > Lagunage dans l'enceinte de l'usine de Louveciennes
- > Projet de mise en place de panneaux photovoltaïques
- > Optimisation de la chloration
- > Etude relative à la faisabilité d'une remise en service du champ captant de Cressay et à la création d'une usine de traitement

### **Opérations relatives aux ouvrages de transport et de distribution :**

---

- > Liaison Hubies-Louveciennes
- > Renouvellement des canalisations de distribution de diamètre supérieur à 150 mm
- > Aviz'eau : en cas de fuite vous êtes prévenus tout de suite !

### **Opérations générales :**

---

- > Audit du patrimoine lié à l'Eau
- > Etude de scénarii de transfert Nord/Sud
- > Protocole de fin de contrat de la DSP SAUR (Bougival) et préparation de l'intégration au contrat SEOP
- > Etude de sécurisation de l'alimentation potable en Île-de-France (AQUAVESC coordonnateur du groupement de commande constitué avec le SEDIF, SENEQ et la Ville de Paris)

## MISE HORS CRUE DES FORAGES CROISSY-SUR-SEINE

Les forages AQUAVESC, situés en bordure de la Seine, sont sensibles au risque de crue.

Des travaux d'étanchéification des têtes de forages et de réhausse des équipements électriques ont été réalisés en 2018. Les forages de Croissy-sur-Seine sont désormais hors crue de Seine d'occurrence centennale.

La mise en place de groupes électrogènes au droit des sites de Tonnerre et Courlis a été validée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces travaux permettront de sécuriser l'alimentation électrique du champ captant afin d'assurer une continuité de service même en cas de coupure électrique.

Les travaux de création de deux plateformes capables d'accueillir ces groupes et de pose de câbles de liaison



I Avant travaux de mise hors crue

entre les groupes et les forages seront effectués au cours de l'année 2021.

Le site de Tonnerre disposera ainsi d'un groupe électrogène fixe alimenté par une cuve de stockage de carburant de 40 m<sup>3</sup> assurant une autonomie d'une semaine.



I Après travaux de mise hors crue



## INVESTIGATIONS HYDROGÉOLOGIQUES AU DROIT DU CHAMP CAPTANT DE CROISSY-SUR-SEINE

Le champ captant de Croissy-sur-Seine / Le Pecq est partagé entre SUEZ et AQUAVESC qui sont copropriétaires. Les forages constituant ce champ captant sollicitent la nappe de la craie en bordure de la Seine.

Ce champ captant a la particularité d'être réalimenté par la Seine, naturellement via les pertes diffuses de la Seine et artificiellement par un pompage en Seine et une réinfiltration des eaux au travers des anciennes sablières.

L'expertise hydrogéologique confiée en 2019 au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a montré que l'acquisition de données sur le

champ captant était indispensable à une meilleure connaissance du fonctionnement hydrogéologique et à la réalisation d'un nouvel outil de modélisation destiné à anticiper les situations de crise et à caractériser l'impact du changement climatique sur la ressource en eau.

En 2020, AQUAVESC a signé une convention avec le BRGM pour bénéficier d'une assistance à la définition de ces investigations complémentaires et en parallèle, une convention de partenariat a été signée avec SUEZ Eau France pour co-financer ces prestations. Un marché spécifique sera lancé par AQUAVESC en 2021.



I Champ captant de Croissy-sur-Seine



## SECURISATION DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

L'usine de Bougival, située en bord de Seine dans le pavillon Charles X qui accueillait autrefois la Machine de Marly, permet de relever les eaux pompées au droit du champ captant de Croissy-sur-Seine jusqu'à l'usine de traitement de Louveciennes.

AQUAVESC a souhaité vérifier le niveau de sécurisation électrique de l'usine en réalisant une étude spécifique qui a montré que la mise en place d'un groupe électrogène de secours n'était pas nécessaire puisque la station de Bougival est alimentée par un départ Haute Tension (HTA) souterrain en provenance du

poste source de Louveciennes qui n'est pas en zone inondable. Ce poste source dispose de solutions de secours existantes et automatisées limitant ainsi fortement le risque de coupure électrique.

Toutefois, l'étude a montré que la motorisation des cellules haute tension était indispensable pour pouvoir les télécommander à partir de l'agence de conduite d'Enedis notamment en période de crue de Seine (le poste de livraison de l'usine n'étant pas accessible dans ces conditions). Ces travaux seront réalisés en 2021.



## CREATION D'UNE LAGUNE PAYSAGERE USINE DE LOUVECIENNES

Une lagune paysagère est en cours de réalisation sur le site de l'usine d'eau potable de Louveciennes. Cette lagune d'un volume de 770 m<sup>3</sup> permettra :

- > le confinement des eaux souillées et de ruissellement en cas d'incendie,
- > la rétention des volumes d'eaux pluviales collectés sur le site (pluie décennale) et régulation des débits évacués en sortie de lagune,
- > la rétention des volumes d'eau de lavage des filtres CAG, des micro-tamis, des vidanges d'ouvrages,...
- > la régulation des débits rejetés,
- > la rétention des matières décantables ou flottantes.

Les travaux de construction de la lagune se sont poursuivis en 2020. Les essais ont été effectués et se sont révélés concluants.



I Travaux de terrassement de la lagune

## PROJET DE MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Dans le cadre de sa politique de développement durable, AQUAVESC a souhaité disposer d'une vision synthétique du potentiel photovoltaïque de ses installations (toitures et parkings), des surfaces au sol disponibles (champs captants et espaces verts), mais également des bassins d'eau brute des sites de Louveciennes et Marly-le-Roi. L'étude de faisabilité qui a été engagée a montré qu'un certain nombre de ces sites seraient potentiellement favorables (toitures de l'usine, berge et une partie du champ captant). Les simulations financières effectuées dans le cadre de cette étude permettent d'espérer une rentabilité satisfaisante. AQUAVESC lancera, au cours l'année 2021, une mission de maîtrise d'œuvre pour concrétiser ce projet.



Usine de production d'eau potable de Louveciennes :  
implantation projetée des panneaux photovoltaïques

## OPTIMISATION DE LA CHLORATION

En 2017, l'unité de décarbonatation de Louveciennes a été mise en service ce qui a profité à l'ensemble des usagers. Cependant, cette amélioration du confort liée au retrait d'une partie du calcaire a pu faire ressortir un goût de chlore dans l'eau du robinet. Aussi, dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la

qualité du service public de l'eau potable, AQUAVESC a engagé une étude visant à optimiser la chloration. Cette étude lancée en 2020 permettra de dresser un état des lieux de la chloration (en sortie d'usine et en réseau) afin d'identifier des axes d'amélioration. Les résultats de cette étude seront connus en 2021.



## ETUDE RELATIVE A LA REMISE EN SERVICE DU CHAMP CAPTANT DE CRESSAY ET A LA CREATION D'UNE USINE DE TRAITEMENT

Le champ captant de Cressay a fait l'objet d'une étude visant à définir les travaux nécessaires à sa remise en service et à la construction d'une usine de traitement de décarbonatation en particulier.

Cette étude, menée en groupement de commande avec le SIRYAE, a permis d'établir plusieurs scénarii d'investissement suivant deux configurations de prélèvements.

Un marché relatif à la réalisation d'investigations hydrogéologiques complémentaires sera lancé en 2021 pour confirmer les hypothèses de prélèvements et permettre d'engager la procédure réglementaire de mise en place des périmètres de protection autour du champ captant.

Ces éléments doivent permettre de statuer sur l'opportunité de réaliser les travaux.



## LIAISON HUBIES-LOUVECIENNES

L'objet du projet est le remplacement des trois conduites constituant la liaison Hubies-Louveciennes. Deux conduites de diamètre 400 mm sont gravitaires et alimentent le réservoir au sol des Hubies bas et une conduite de diamètre 600 mm est surpressée et alimente les réservoirs sur tour des Hubies Haut.

L'impact des dernières casses de la conduite en DN600 mm a montré que le renouvellement de cette liaison était indispensable : ces conduites seront remplacées par une unique conduite de diamètre 800 mm sur un linéaire de 4 kilomètres qui permettra d'alimenter les réservoirs des Hubies mais également, à terme, de réalimenter le réservoir de Montbauron situé à Versailles par la pose d'une nouvelle conduite sur environ 2 kilomètres.

De nombreuses investigations ont été menées pour fiabiliser le projet et réduire autant que possible les aléas de chantier.

AQUAVESC finalise le dossier de consultation des entreprises et en parallèle échange avec les différents acteurs (Villes de Paris et de La Celle Saint-Cloud, DDT) sur le projet et ses impacts. Un paysagiste a été missionné pour proposer une stratégie de revalorisation du Domaine de Beauregard à proximité du tracé de la canalisation à poser. Les mesures compensatoires à mettre en œuvre sont en discussion et permettront d'alimenter les dossiers réglementaires à déposer.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- > 2<sup>e</sup> trimestre 2021 : finalisation du dossier de consultation des entreprises
- > 3<sup>e</sup> trimestre 2021 : lancement de l'appel d'offres, analyse des offres, mise au point et attribution
- > 4<sup>e</sup> trimestre 2021 : période de préparation et abattage d'arbres en parallèle
- > 2022-2023 : travaux

## RENOUELEMENT DE CANALISATIONS

Les travaux sont réalisés, via un marché à bons de commande, avec ARTELIA comme maître d'œuvre et SOGEA comme entreprise de travaux, par des marchés spécifiques pour des opérations ponctuelles ou par les délégataires. Les travaux de renforcement, extension, dévoiement et renouvellement de réseaux réalisés par AQUAVESC et ses délégataires en 2020 sont les suivants :



Collectivité / Délégataire	Commune	rue	DN	Linéaire
<b>SUEZ</b>	PLAISIR	Rue Anatole France	63	133
	PLAISIR	Rue Lamartine	125	31
	PLAISIR	Chemin de Villancy	63	102
	THIVERVAL-GRIGNON	Avenue Lucien Brétignère	125	400
	THIVERVAL-GRIGNON	Rue des Ecoles	63	140
<b>SEOP</b>	LA CELLE SAINT-CLOUD	Avenue de Louveciennes	100	486
	VERSAILLES	Rue Ste Adélaïde	100	214
	VERSAILLES	Rue Molière	100	464
	VERSAILLES	Impasse Jenner et Lulli	80	126
	VERSAILLES	Rue de Limoges	150	95
	VERSAILLES	Rue Jacques Lemercier	150	520
<b>AQUAVESC</b>	FONTENAY-LE-FLEURY	Avenue Schweitzer	150	472
	FONTENAY-LE-FLEURY	Avenue Claude Debussy	200	263
	VILLE D'AVRAY	Etangs Corot	250	450
	GARCHES	Grande Rue	200	824
	VERSAILLES	Place Lyautey	200	180
	VERSAILLES	Boulevard de la Porte Verte	150	350
	VERSAILLES	Rue de l'Ecole des Postes - rue du Champ Lagarde - Rue Vauban	250	550
<b>Linéaire de réseau déposé total (m)</b>				<b>5 800</b>



## EN CAS DE FUITE, VOUS ETES PRÉVENUS TOUT DE SUITE !

Les élus d'AQUAVESC ont voté le 20 juin 2017 le déploiement sur son territoire d'un nouveau service d'alerte en cas de fuite, Aviz'eau.

### Aviz'eau est un service qui permet :

- > d'être alerté en cas de fuite d'eau par e-mail, SMS ou courrier pour plus de sécurité,
- > d'être facturé en fonction de ses consommations d'eau réelles et non estimées pour plus de transparence,
- > de ne plus être dérangé par le relevé des compteurs d'eau pour plus de tranquillité,
- > de suivre sa consommation d'eau en direct sur internet pour plus de maîtrise.

Le déploiement, commune par commune, a commencé en septembre 2017. Courant 2018, toutes les communes adhérentes d'AQUAVESC ont été informées sur les enjeux, le fonctionnement et les modalités de déploiement d'Aviz'Eau.

Un kit communication (article type, dépliant, courrier type, Foire aux questions) a été remis à l'équipe municipale en charge du sujet. En 2020, le déploiement s'est poursuivi et a permis d'équiper 78 % des compteurs professionnels et 87 % des compteurs particuliers.

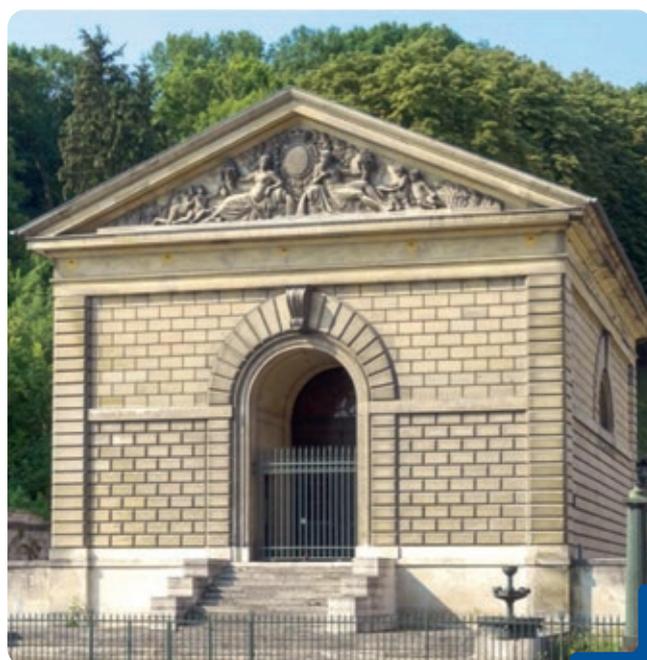
## AUDIT DU PATRIMOINE LIÉ A L'EAU

Un « Fonds de préservation et de valorisation du patrimoine historique et environnemental » a été créé suite à l'adoption de l'avenant n°14 au contrat de délégation de service public SEOP.

Pour AQUAVESC, les enjeux sont les suivants :

- > Assurer la préservation et la restauration du patrimoine historique, environnemental et paysager ;
- > Mettre en valeur ce patrimoine en axant sur la pédagogie et la communication accompagnant cette démarche.

AQUAVESC a engagé, avec ses partenaires (musée du Domaine royal de Marly, le Château de Versailles, des historiens, la SEOP...), un audit dans le but d'établir un état des lieux exhaustif du patrimoine afin de pouvoir prioriser les travaux à effectuer et définir les actions de mise en valeur associées. L'étude sera lancée en 2021.

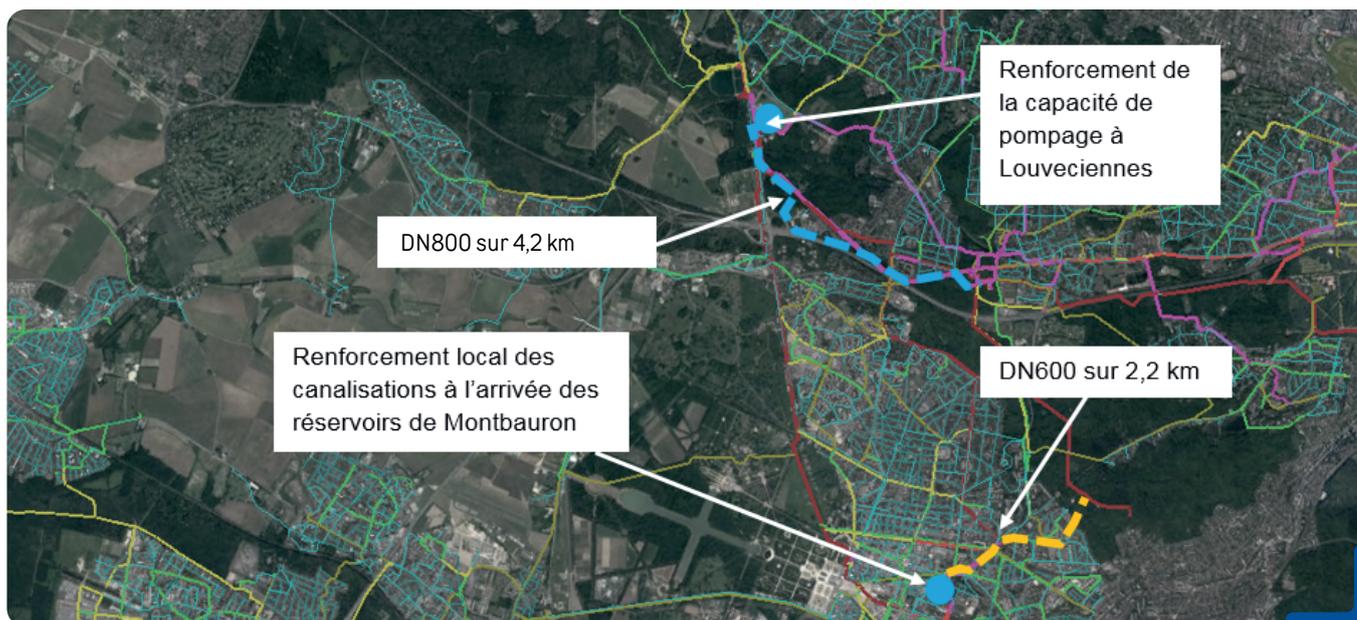


## ÉTUDE DES SCÉNARIIS DE TRANSFERTS NORD/SUD

Le réseau d'AQUAVESC se caractérise par un réseau de transport constitué de conduites structurantes gravitaires reliant l'usine de Louveciennes au réservoir de Montbauron qui fait également office de réseau de distribution.

Conscient de cette problématique qui limite les transferts d'eau vers le « Sud » du territoire qui connaît un développement important, AQUAVESC a étudié plusieurs scénarii de transferts Nord/Sud offrant des niveaux de sécurisation différents à partir des ressources existantes et futures (prise en compte du projet de Cressay) tout en tenant compte de l'état des ouvrages existants (réservoir de Montbauron).

Cette étude a montré qu'un scénario passant par l'Est et réutilisant la liaison Hubies Louveciennes permettait de limiter les coûts d'investissement tout en étant compatible avec une éventuelle réalisation du projet de Cressay et en traitant la problématique du réservoir de Montbauron. C'est ce scénario qui est aujourd'hui privilégié (cf. carte ci-dessous).





## PROTCOLE DE FIN DE CONTRAT DE DSP SAUR (BOUGIVAL) ET PREPARATION DE L'INTEGRATION AU CONTRAT SEOP

Les élus d'AQUAVESC ont voté le 7 décembre 2020 la signature de la convention d'approvisionnement en eau décarbonatée de la commune de Bougival. Dans le cadre de la négociation avec SUEZ, AQUAVESC a obtenu une revalorisation de la dotation annuelle du fonds de sécurisation à hauteur de 28 150 € soit près de 170 000 € sur la durée résiduelle du contrat de DSP SEOP.

Les élus ont également voté en faveur d'une intégration de la commune de Bougival au contrat SEOP. Cette intégration permet de faire bénéficier aux usagers de Bougival de nombreux avantages avec notamment des services supplémentaires (eau décarbonatée, télérelève...) et une baisse de tarif significative. Des engagements techniques sont également pris par le nouveau délégataire (travaux sur le réseau, recherche de fuites, gestion patrimoniale...).

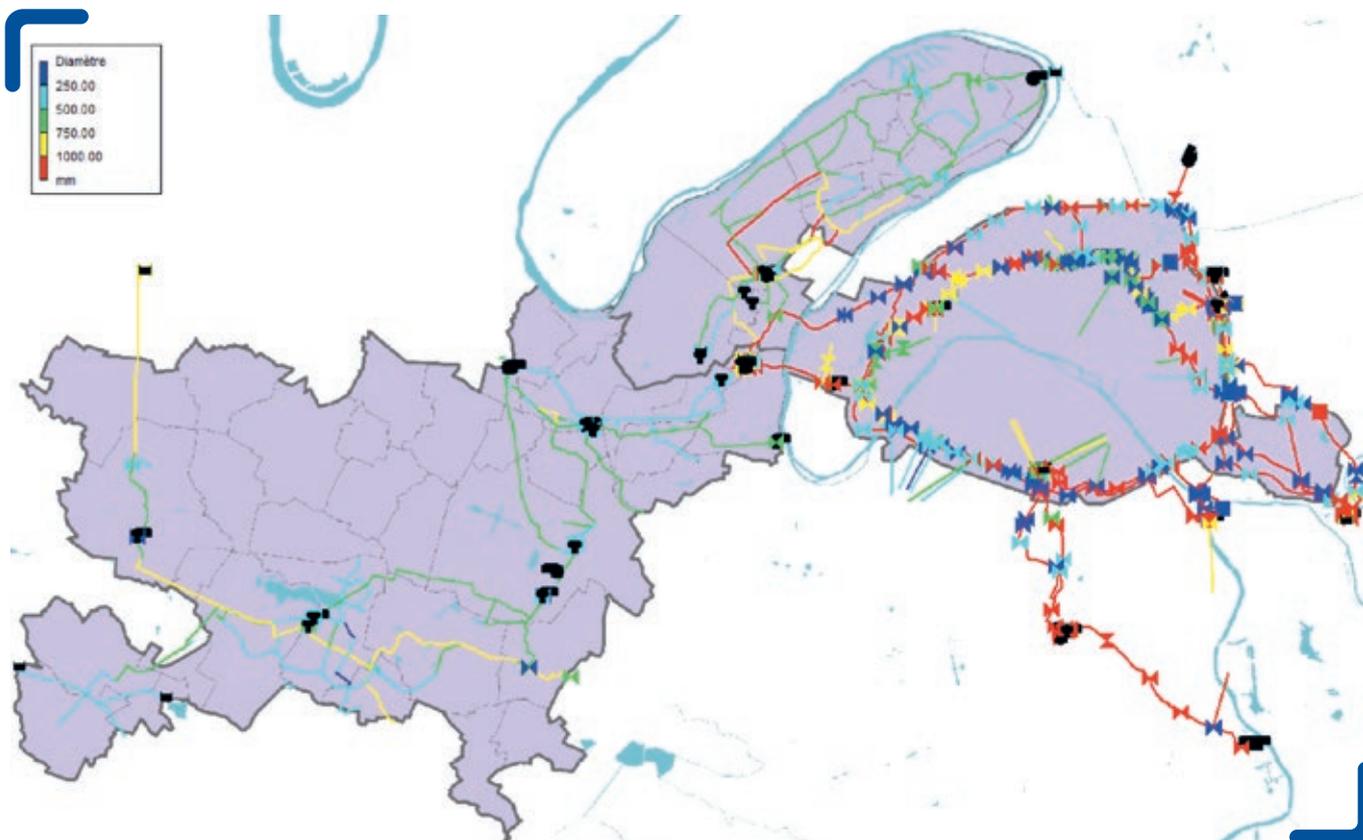
Enfin, un protocole de fin de contrat a été validé par les élus d'AQUAVESC et la SAUR et fixe les modalités de transition de l'exploitation, de production des données comptables et financières, de réalisation de l'inventaire technique et de remise des biens.

Ce protocole acte le reversement à AQUAVESC d'un montant d'environ 256 000 €.

La SEOP reprendra donc l'exploitation du réseau sur la commune de Bougival à compter du 6 janvier 2021.



## ETUDE DE SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN ILE DE FRANCE



La coopération entre nos services d'eau se poursuit et une étude complémentaire permettant de vérifier les capacités d'échanges d'eau entre les opérateurs par le biais d'une modélisation des réseaux à l'échelle de l'Île-de-France est en cours. Les réseaux de chaque entité ont été assemblés et vont permettre d'étudier, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, les transferts d'eau pré-établis. AQUAVESC reste coordonnateur de cette étude

et permet ainsi à notre structure de piloter cette étude à enjeux.

En parallèle, un courrier co-signé par les quatre Autorités Organisatrices a été signé et adressé à la Préfecture de Région dans le but d'organiser un exercice de crise qu'elle piloterait. Cet exercice de crise pourrait être organisé en septembre 2021/2022.

# RÉSILIENCE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE FACE À LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 se caractérise par une crise sanitaire majeure qui a nécessité la mise en place par nos délégataires de plan de continuité d'activité (PCA). Le PCA du premier confinement prévoyait :

- > Anticipation des stocks de produits de traitement et des pièces réseau
- > Arrêt des activités non prioritaires (contact client ou non) y compris le déploiement de la télérelève
- > Outils et organisation qui ont permis le travail à distance pour certaines activités
- > Forte mobilisation sur le terrain pour assurer le service
- > Isolement et rotation des équipes
- > Équipements sanitaires à disposition / consignes gestes barrière
- > Bonne gestion des prestataires critiques / entre-aide Régionale (chlore)

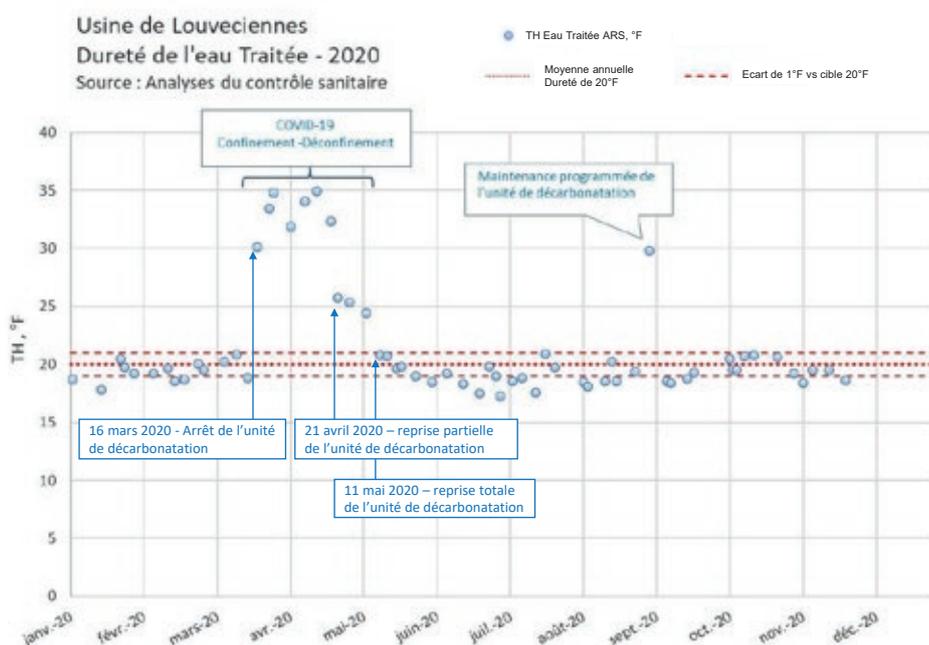
> Pas d'interruption de service mais l'arrêt de l'unité de décarbonatation rendu nécessaire par :

- des moyens humains limités du délégataire qui ont été affectés sur les étapes essentiels du traitement multi-barrière de l'usine,
- risque de contamination par des fournisseurs/ sous-traitants, difficultés potentielles
- des difficultés prévisibles d'approvisionnement en réactifs
- problématique de la disponibilité des chauffeurs Poids-Lourds pour l'évacuation des boues

En définitive, l'unité de décarbonatation a été mise à l'arrêt à partir du 16 mars : la dureté de l'eau distribuée s'élevait à 35°F. Elle a été remise partiellement en service à compter du 21 avril, la dureté de l'eau distribuée s'élevait alors à 25°F.

Le 11 mai, son fonctionnement a repris de manière habituelle permettant ainsi de distribuer une eau à 20°F. Le second confinement n'a pas nécessité d'interrompre le traitement du calcaire.

Le graphique ci-dessous illustre ces phases d'arrêt et de reprise de l'unité de décarbonatation.



Impact de l'arrêt de l'unité de décarbonatation sur la dureté de l'eau produite

# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

## Exercice 2020

Descriptif du service		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis 32 communes	520 000
	Nombre d'abonnés	72 869
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ] au 01/01/2021	1,94
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,02
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	113
P104.3	Rendement du réseau de distribution	91,81 %
	Rendement Grenelle minimal	75,21 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	7,25
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	6,63
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable réglementaire (moyenne sur 5 ans)	0,68 %
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable annuel	0,57 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€ m <sup>3</sup> ]	84 872,65 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	1,8
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	99,70 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	19,42
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,62 %
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	43,22

## LES CHIFFRES-CLÉS AQUAVESC



**520 000**

habitants approvisionnés



**32**

communes concernées



Rendement :

**92%**

de l'eau envoyée dans le réseau arrive à l'utilisateur



**11**

forages de captation de l'eau brute



**1 usine**

de production d'eau



**1 unité**

de décarbonation



Une capacité de production journalière jusqu'à

**120 000 m<sup>3</sup>**



**25 millions**

de m<sup>3</sup> distribués par an



**+ de 1 400 km**

de canalisations



**36 réservoirs**

d'eau potable représentant une capacité de stockage de **89 600 m<sup>3</sup>** environ



**700 capteurs**

de détection de fuite



Une eau distribuée à

**8°C**

en période de gel pour éviter les casses



**4 000 tonnes**

de calcaire par an extraites par l'unité de décarbonation collective de l'usine de Louveciennes



**100 % du service**

piloté et contrôlé par un logiciel (AQUA 360) : suivi du débit, pression, marnage des réservoirs...



**AQUAVESC**

Service public de l'eau de l'ouest parisien



12 rue Mansart – 78000 Versailles  
**01 39 23 22 60**

Rejoignez-nous sur :  
**@EauxSeineOuest**



Retrouvez toutes les informations  
concernant AQUAVESC sur :

**[www.eauxseineouest.fr](http://www.eauxseineouest.fr)**